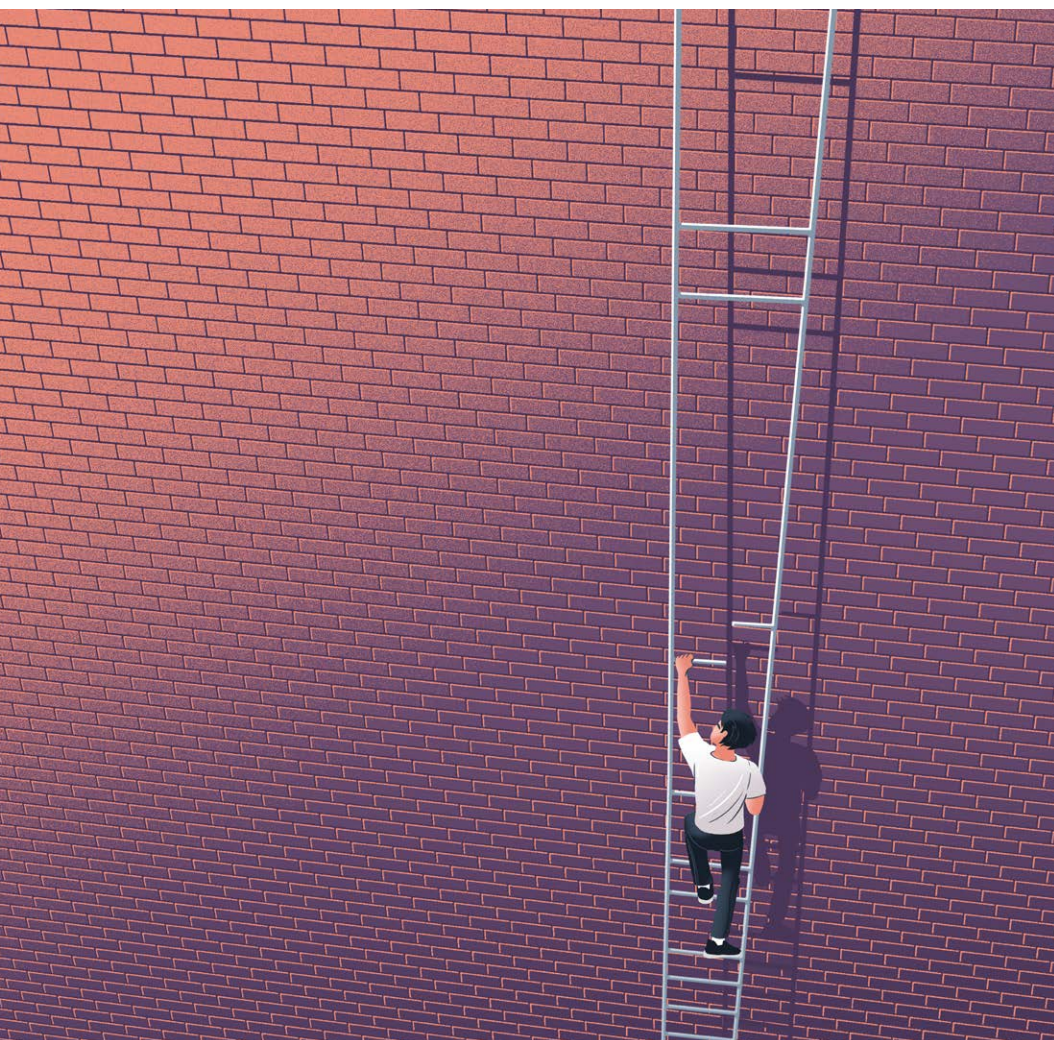


# Commission fédérale des migrations CFM

Rapport annuel 2023



Migration  
plein cadre



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Commission fédérale des migrations CFM

# Table des matières

3	<i>Avant-propos</i>
8	<i>Thèmes et activités</i>
10	<i>Protection</i>
12	<i>La sécurité sociale dans la société suisse de migration</i>
13	<i>Droits civiques</i>
14	<i>La diversité dans la société suisse de migration</i>
15	<i>Migration et éducation</i>
16	<i>Enfants et migration</i>
17	<i>La migration à l'interface entre politique intérieure et politique étrangère</i>
18	<i>Encouragement de l'intégration</i>
22	<i>Manifestations</i>
26	<i>Information du public</i>
28	<i>Conseils au Conseil fédéral, aux autorités, aux politiques et aux professionnels</i>
32	<i>Entretien du réseau, groupes de travail et conseils consultatifs</i>
34	<i>Secrétariat</i>
35	<i>Membres</i>



# Avant-propos

## **Walter Leimgruber**

Président de la Commission fédérale des migrations CFM

Les thèmes associés à la migration déterminent les élections. Et c'est le cas dans pratiquement tous les pays d'Europe. Les électeurs sont préoccupés par l'immigration, par l'intégration. Et ils ont tendance à voter pour ceux qui proposent des solutions simples et rapides. Des solutions qui ont peu de chances de fonctionner, mais qui sont séduisantes. Cette situation résulte de multiples facteurs :

- Les gouvernements européens ne parviennent pas à faire comprendre à leurs citoyens qu'ils appliquent une politique migratoire cohérente et qu'ils contrôlent les flux migratoires. L'impression de surcharge, d'absence de contrôle et de chaos est devenue prépondérante pour de nombreuses personnes.
- Les partis qui n'imputent pas systématiquement tous les problèmes à la migration n'ont guère de solutions alternatives à proposer. Le fait de minimiser les problèmes, par exemple ceux liés à la criminalité ou à la violence, comme en Suède ou en France, renforce la perte de confiance de la population.
- Certains groupes d'immigrés sont parfois peu crédibles lorsqu'ils réclament la fin des discriminations et l'acceptation de la diversité, tout en défendant des idées antilibérales et discriminatoires sur les genres et des préjugés à l'égard de certains groupes (par ex. les juifs, les LGBTQIA+).

Il faut admettre qu'il ne peut pas y avoir de solutions rapides et simples (d'ailleurs, y en a-t-il encore dans un quelconque domaine social ?). Il faudrait plutôt avoir le courage de repenser les solutions :

- Est-il judicieux de se contenter d'attendre que les gens arrivent en Europe, d'une manière ou d'une autre, pour ouvrir ensuite des procédures d'asile ? Pour nombre de personnes persécutées, cela semble impossible. Pourquoi ne pas les prendre en charge là où elles vivent, dans des camps de réfugiés par exemple ? Pourquoi attendre que les personnes aient parcouru des milliers de kilomètres, dépensé tout leur argent et vécu des expériences terribles avant de mettre en œuvre les procédures, au lieu de se rapprocher le plus possible du pays d'origine, avec des mesures telles que la réinstallation, l'asile octroyé dans les ambassades, la délivrance de visas humanitaires et d'autres formes d'accueil similaires ?
- Les dichotomies entre frontières ouvertes et fermées, entre UE et pays tiers, entre migration du travail et migration liée à l'asile font-elles encore sens ? N'observe-t-on pas l'émergence de multiples formes et processus hybrides qui vont encore gagner en importance à l'avenir avec le changement climatique ? Ne voyons-nous pas l'apparition de problèmes sur le marché du travail qui exigent de nouvelles approches ? Ne voyons-nous pas une porosité croissante entre motifs de fuite individuels, qui seuls donnent droit au statut de réfugié selon la Convention de Genève, et motifs collectifs, qui sont de plus en plus fréquents – et qui conduisent souvent à des solutions intermédiaires étranges comme « l'admission provisoire », en maintenant les personnes dans une absence de perspective, dans une sorte de « nulle part » indéfini ?
- En conséquence, ne conviendrait-il pas de simplifier radicalement les nombreux titres et catégories de séjour dans le domaine de l'asile, qui sont devenus quasiment ingérables ?
- Ne serait-il pas temps d'offrir aux pays dont la population est désireuse de migrer différentes options, en accueillant des groupes pour des motifs économiques, qui seraient formés sur place ou en Suisse ? Ne serait-il pas temps, à l'inverse, d'exiger tout aussi clairement le retour de toutes les personnes qui n'obtiennent pas de permis de séjour ?
- Ne serait-il pas temps de repenser les liens entre État social et migration, en s'affranchissant par exemple des schémas réfléchis exclusivement en termes de compensations financières, et en organisant un soutien et un coaching systématique des personnes qui ont besoin de formation et de travail ?

Non, même avec ce type d'approches, les problèmes auxquels la migration nous confronte ne disparaîtront pas d'un seul coup. Il ne faut pas s'attendre à des miracles, quelle que soit la solution envisagée. Les problématiques sont bien trop complexes pour cela. Il ne faut pas non plus s'attendre à des miracles en ce qui concerne l'acceptation politique des propositions de solutions. Car l'exhortation ritualisée d'exigences maximales et irréalistes est politiquement beaucoup plus facile à élaborer que le travail de fond consistant à négocier des solutions pragmatiques. Surtout lorsque les personnes concernées au premier chef n'ont, en grande partie, pas le droit de participer aux décisions politiques.

Cependant, de nouvelles approches permettraient de faire bouger les lignes. Il s'agirait d'une première étape démontrant à la population que des solutions existent.

Une Commission telle que la CFM est à même d'apporter une contribution en présentant des options et en élaborant des propositions, hors du cadre des guerres de tranchées politiques, constituant un premier pas vers une solution.

Ainsi, le débat sur la migration pourrait être débarrassé de nombreuses « croyances » politiques et redevenir un espace de débat politique.



# Avant-propos

## **Elham Manea**

Vice-présidente de la Commission fédérale des migrations CFM

L'objectif de la CFM est de développer une politique migratoire qui réagisse aux enjeux actuels, qui anticipe l'avenir et qui soit également objective, compatissante et intégrative. Je m'inspire de deux perspectives : la première souligne la nécessité de reconnaître que nous sommes interconnectés face aux défis mondiaux. Le concept de « permacrise » définit notre époque et pointe le fait que nous vivons dans un état de crise permanent, qui requiert des solutions collectives. Les mises en garde du Programme des Nations unies pour l'environnement et de l'Organisation internationale pour les migrations concernant l'impact du changement climatique sur la migration constituent un message fort. Elles nous rappellent que notre rôle dépasse le cadre national et nous obligent à appréhender les causes de l'exode par des solutions globales, communes.

La seconde perspective se concentre sur les expériences multiples des femmes migrantes et réfugiées. Les défis auxquels elles font face, qu'il s'agisse de persécutions liées au genre ou de complexité juridique, nécessitent une approche différenciée et globale. La crise des réfugiés ukrainiens et l'apartheid genré en Afghanistan ont mis en évidence la nécessité de prendre des mesures particulières pour protéger les groupes menacés – les problèmes d'intégration des femmes réfugiées exigeant des mesures ciblées.

L'avenir est porteur de défis et d'opportunités. Notre rôle dans l'élaboration d'une politique qui respecte les droits, encourage l'intégration et valorise les contributions, reste crucial. Pour conclure, je voudrais exprimer mon inquiétude face à une certaine perception négative du rôle de la CFM. J'ai souligné son importance. Il semble toutefois que son expertise et sa contribution au sens large ne soient pas unanimement reconnues. Cela constitue un défi majeur pour l'évolution future de la CFM. La tâche la plus importante est d'assurer la reconnaissance, tant par le public que par les institutions, de son rôle d'acteur déterminant dans la gestion des problèmes actuels de migration. Cette reconnaissance est indispensable pour favoriser un dialogue plus pertinent et constructif au regard des défis que nous devons relever ensemble.



# Avant-propos

## **Etienne Piguet**

Vice-président de la Commission fédérale des migrations CFM

Si je devais caractériser une évolution importante qui me frappe au cours de douze ans à la CFM en matière de politique migratoire, j'utiliserais le terme parfaitement néologique et intraduisible de « douxcissement... » (« weiche Härting » n'est pas très approprié...) on pourrait aussi utiliser « oxymoron » qui a l'avantage d'être identique en allemand, « ossimoro » en italien.

De quoi s'agit-il ici ? D'une évolution qui voit coexister, dans les mêmes politiques, restrictivité et ouverture, douceur et dureté, en raison de forces contradictoires. La conséquence de telles tensions rend les résultats de ces politiques difficilement lisibles. Il en découle des lectures très contrastées qui voient certains milieux dénoncer une fermeture excessive tandis que d'autres accusent la même politique de laxisme.

Et il est vrai que la plupart des tentatives internationales visant à mesurer scientifiquement et à comparer l'évolution de la restrictivité des politiques migratoires que ce soit en matière d'asile, d'admission de main-d'œuvre, d'intégration ou d'accès aux droits politiques, donnent l'image d'une étonnante stabilité alors que simultanément<sup>1)</sup> et dans le détail de nombreuses mesures restrictives ou progressistes sont prises.

<sup>1)</sup> <https://migrationresearch.com/migration-policy-indicators>

<sup>2)</sup> <https://asile.ch/statistique/besoin-de-protection/>

<sup>3)</sup> Cf. Etienne Piguet, L'immigration en Suisse – soixante ans d'entrouverture, PPU, Lausanne.



#### Prenons trois illustrations:

- En politique d'asile d'abord on assiste à un constant durcissement dans de nombreux domaines. L'accès à l'Europe en particulier. Mais simultanément, les tribunaux ont élargi, au fil des années, la définition initiale du réfugié de 1951 centrée sur les persécutions individuelles. Bilan actuel : jamais l'Europe n'a autant protégé, mais jamais l'Europe n'a autant empêché l'accès. En Suisse aussi, les taux de protection ne cessent d'augmenter au fil des décennies – plus de 80% des demandes traitées sont acceptées<sup>2)</sup> – mais de gros efforts sont faits pour que les pays frontaliers d'Europe dissuadent les candidats à l'asile.
- En matière de politique d'admission ensuite, l'année 2023 sera marquée par le maintien, sur décision du Conseil fédéral, d'une clause de sauvegarde freinant l'immigration de travail en provenance de Croatie – État de l'UE – et de quotas inamovibles de quelques milliers d'entrées pour les non-européens, mais le solde migratoire qui sera annoncé par l'Office fédéral de la statistique battra de loin tous les records historiques des années soixante.
- Enfin, en matière de naturalisation, malgré une loi devenue clairement plus restrictive, les chiffres 2023 semblent s'orienter pourtant vers un retour aux niveaux élevés prévalant avant le durcissement de 2018 mais avec une sélectivité plus grande qui pourrait barrer à certains groupes le chemin du passeport Suisse.
- Que conclure ? Que la Suisse, comme dans le passé, se caractérise par l'entrouverture<sup>3)</sup>. Que ceux qui dénoncent à grand cris des frontières béantes se trompent. Tout comme ceux qui voient la Suisse comme structurellement hostile à la migration. Les deux groupes sont historiquement myopes.

# Thèmes et activités

*La Commission fédérale des migrations CFM était dirigée jusqu'à fin 2023 par le président Walter Leimgruber. Elle est composée de trente expertes et experts en migration. Le secrétariat qui en fait partie est dirigé par Bettina Looser. En 2023, la présidence, les membres de la Commission, le secrétariat ainsi que différents représentants du monde politique, des autorités et de la recherche se sont penchés sur des questions variées et d'actualité en rapport avec des thèmes clés des politiques de migration et d'intégration. Ces travaux ont eu lieu lors de séances plénières, de comités d'experts, de groupes de travail ou encore d'événements thématiques.*

## Séances plénières

Au cours de l'année 2023, la Commission s'est réunie plusieurs fois en séances plénières : le 10 mars 2023 à Berne, les 27 et 28 juin 2023 à Bergün, dans le canton des Grisons, et le 12 décembre 2023 à Berne.

Lors des séances plénières de la CFM, les thèmes phares suivants ont été soumis à l'expertise des membres de la Commission et discutés. La participation d'intervenants et experts externes issus de la société civile, de l'administration et des cercles politiques a également permis d'approfondir les discussions.

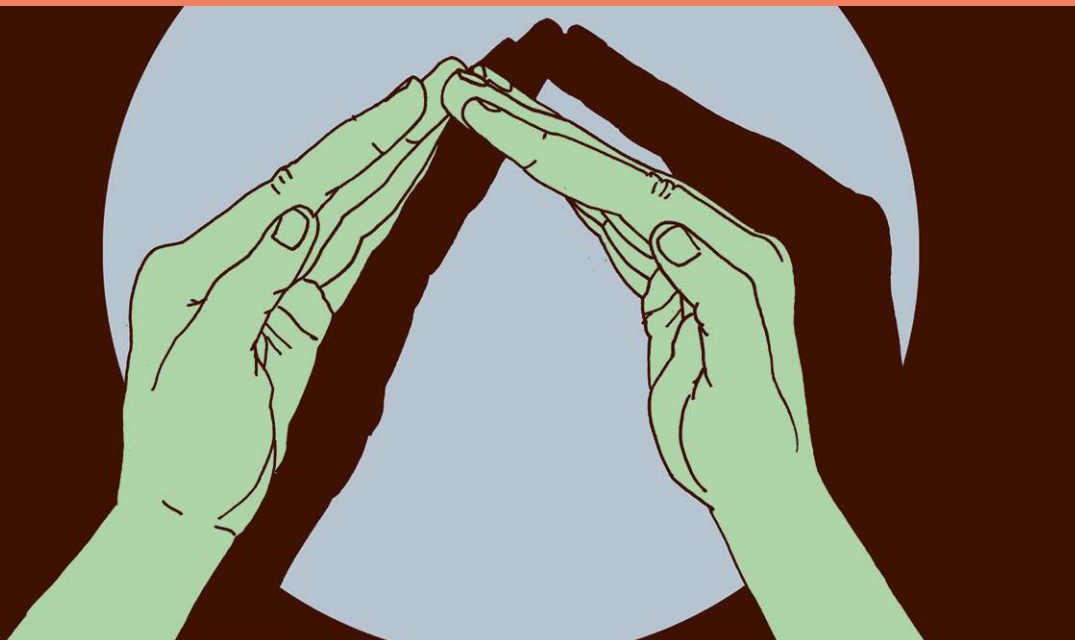
### Thématiques centrales en 2023 :

- Protection
- Sécurité sociale
- Droits civiques
- Diversité dans la société suisse de migration
- Migration et éducation
- Enfants et migration
- La migration à l'interface entre politique intérieure et politique étrangère









# Protection

## Protection des personnes en fuite

Sur la base des discussions menées l'année dernière par un groupe de travail interne à la CFM, cette dernière a actualisé et élargi ses recommandations de 2016 sur le thème de la protection. La Commission fédérale des migrations CFM y plaide pour l'introduction d'un statut de protection complémentaire. En outre, offrir une protection plus efficace aux personnes en fuite doit passer par une coopération internationale plus intense, l'établissement de voies d'accès sûres ainsi que la promotion de l'intégration pour tous. Les recommandations ont été publiées en 2023.

## Voies d'accès complémentaires en vue de la protection

Concernant le thème des voies d'accès complémentaires, la séance plénière de mars 2023 a été l'occasion d'échanger avec des personnes ayant fui l'Afghanistan, ainsi qu'avec des personnes les ayant soutenues dans cette épreuve. Sabine Haupt, professeure de littérature et directrice du PEN (Poètes, Essayistes, Nouvellistes) Club suisse, a pu sauver la vie de douzaines d'intellectuels afghans grâce au soutien du centre PEN de Suisse alémanique. Elle a travaillé avec beaucoup d'engagement pour que des personnes comme la journaliste Shabnam Simia, qui enquêtait sur le neveu d'un commandant taliban, et le scientifique Atiq Arvand, qui menait des recherches sur l'histoire de la gauche afghane, puissent traverser clandestinement la frontière peu avant la chute de Kaboul et entrer en Suisse en toute sécurité grâce à un visa humanitaire.

David Di Santo de l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) a également participé à l'échange relatif aux voies d'accès complémentaires et a présenté son travail lors de la séance plénière de juin 2023. Il participe à la mise en place du programme pilote Students at Risk (StaR) : au travers d'une évaluation au cas par cas, ce programme doit permettre aux étudiants ou aux doctorants issus de régions en crise d'accéder à une protection par le biais de la formation.

## Réinstallation

Le 15 juin, le Conseil des États a adopté la motion 23.3096 Hannes Germann par 26 voix contre 18. Cette motion avait pour objectif d'obliger le Conseil fédéral à renoncer à l'accueil de personnes particulièrement vulnérables dans les années 2024 et 2025. Le 14 juin, le Conseil national avait pourtant déjà rejeté la motion 23.3072 de l'UDC allant dans le même sens et visant à suspendre le programme de réinstallation. Le Conseil national a aussi finalement rejeté la motion 23.3096 Germann le 19 décembre.

Lors de sa séance du 16 juin, le Conseil fédéral a donné son feu vert au programme de réinstallation pour les années 2024 et 2025. Durant cette période, la Suisse accueillera jusqu'à 1600 réfugiés ayant particulièrement besoin de protection et se trouvant dans des situations précaires dans des pays de premier accueil. Ce programme ne sera toutefois activé qu'après concertation avec les cantons et les communes et à condition que la situation en matière d'hébergement et de prise en charge des personnes relevant du domaine de l'asile se soit nettement détendue.

En tant que membre du groupe de travail sur la réinstallation du SEM, la CFM a été informée des projets du Conseil fédéral. La CFM a défendu le point de vue selon lequel la reprise du programme de réinstallation est un élément important pour la protection des personnes en fuite et qu'il est donc absolument nécessaire de le poursuivre.

## Visas humanitaires pour les réfugiés

En juin 2023, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a annoncé son intention d'assouplir les conditions d'octroi de visas humanitaires. Elle souhaitait discuter de ce projet avec le Conseil fédéral et, de manière générale, explorer les possibilités juridiques et politiques dans ce domaine.

La CFM a mis à disposition du Secrétariat général du DFJP un document de principe non publié qu'elle avait rédigé pour l'audition de la Commission des institutions politiques du Conseil des États CIP-E sur le thème « Asile dans les ambassades et/ou visas humanitaires élargis : composantes nécessaires d'un système de protection cohérent ? ».





# La sécurité sociale dans la société suisse de migration

« La sécurité sociale dans la société suisse de migration » constituait le thème de la Conférence annuelle 2023 de la CFM. À cette occasion, la CFM a discuté des aspects individuels et sociétaux de l'(in)sécurité sociale en Suisse. Des chercheurs, des personnes concernées par la pauvreté ainsi que des experts issus de la pratique et du monde politique, ont identifié les défis et échangé sur des pistes de solutions. La conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a prononcé le discours liminaire.

## La pauvreté n'est pas un crime

Les droits sociaux sont conçus différemment selon les divers groupes de population. Il y a par exemple des inégalités de traitement dans l'accès à l'aide sociale.

Grâce à son initiative « La pauvreté n'est pas un crime », la conseillère nationale Samira Marti a veillé à ce que ce thème figure également à l'agenda politique en 2023. Le 29 avril, la Commission des institutions politiques du Conseil national CIP-N a soutenu l'initiative pour la deuxième fois consécutive. La CIP-N a ainsi exprimé sa volonté de dissocier le recours aux prestations de l'aide sociale du statut de séjour. Le 12 juin 2023, le Conseil des États a finalement ouvert la voie : les étrangers qui vivent depuis dix ans ou plus dans le pays et qui bénéficient de l'aide sociale sans dettes ne seront plus contraints de mettre en jeu leur autorisation de séjour. Après l'approbation du Conseil des États, sa commission des institutions politiques est désormais à même d'élaborer un projet de loi. La CFM a observé et soutenu ce processus.

# Droits civiques

Les droits civiques englobent non seulement les droits politiques, mais aussi les droits sociaux et civils. La naturalisation permet aux étrangers de devenir des citoyens suisses, ce qui leur donne accès à la totalité des droits civiques. En 2023, la CFM a mis l'accent sur les questions relatives à la naturalisation ordinaire.

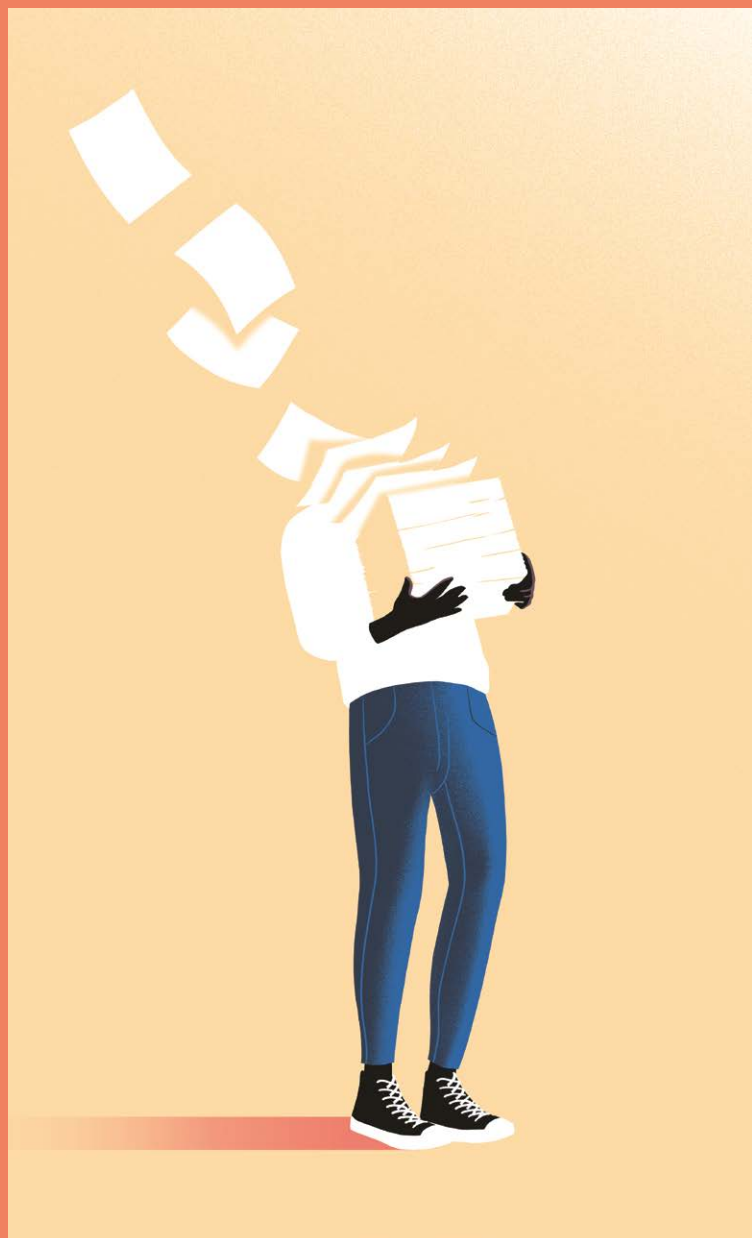
## Étude sur la naturalisation ordinaire

La CFM souhaitait comprendre l'impact de la nouvelle loi sur la nationalité sur la naturalisation ordinaire des étrangers. Elle a donc mandaté une étude : Philippe Wanner, démographe à l'Université de Genève, Rosita Fibbi, sociologue à l'Université de Neuchâtel, et Barbara von Rütte, chercheuse en droit à l'Université de Bâle et membre de la CFM, y démontrent que la loi sur la nationalité, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, a un effet encore plus sélectif que l'ancienne loi sur la nationalité de 1952. Les personnes naturalisées selon le nouveau droit disposent d'un capital culturel et économique nettement plus élevé. La probabilité que des personnes issues de milieux à faibles capacités financières et peu instruites soient naturalisées a considérablement décliné. Rosita Fibbi a présenté les résultats de l'étude lors de la séance plénière de juin à Bergün. Les membres de la CFM ont ensuite débattu des voies possibles pour parvenir à une citoyenneté plus inclusive.

L'étude Wanner/Fibbi/Rütte sur la naturalisation ordinaire sera publiée au printemps 2024.

## Intégration sociale et politique dans le canton des Grisons

Lors de la séance plénière de Bergün, la Commission a en outre échangé avec des représentants de l'administration et des cercles politiques. Felix Birchler, chef du service de l'intégration, et Jon Peider Arquint, chef de la division citoyenneté et droit civil de l'Office des migrations et du droit civil, ont présenté les défis des politiques de migration et d'intégration dans le canton des Grisons. Le conseiller national Jon Pult a complété les analyses des orateurs précédents- S'appuyant sur cinq thèses, il a notamment encouragé l'auditoire à oser proposer un narratif positif sur la migration et l'intégration.





# La diversité dans la société suisse de migration

En 2023, la CFM s'est penchée sur le thème de « La diversité dans la société suisse de migration ». Lors des séances plénières, différentes approches de ce thème ont été mises en lumière.

## La diversité dans les programmes d'encouragement de la CFM

Lors de la séance plénière de mars, Vjosa Gërvalla, directrice d'albinfo.ch, a évoqué l'importance de la diversité dans le projet intitulé « La Voix de la Diversité » et soutenu par le programme de la CFM « Citoyenneté – échanger, créer, décider ». Elle a présenté comment le projet travaille avec différents jeunes et les encourage à faire entendre leur voix dans l'espace public. La « Voix de la Diversité » vise à donner aux jeunes issus de milieux divers les moyens de participer activement à la société dans laquelle ils vivent. Le projet montre que les différences enrichissent la société démocratique.

## Diversité dans l'administration fédérale

Liliane Meyer Pitton, déléguée à la diversité et à l'inclusion au Secrétariat d'État aux migrations (SEM), a rendu compte des développements au sein du SEM lors de la séance plénière de juin. Le sujet de la diversité a désormais été intégré dans la stratégie du SEM et des mesures ont été prises pour mettre l'accent sur cette thématique. Un monitoring permet de surveiller la mise

en œuvre des mesures et d'en évaluer les effets. Pour Liliane Meyer Pitton il est important que la diversité et l'inclusion sortent du contexte RH et soient ancrés dans la globalité de l'organisation.

## Diversité au sein des institutions

Lors de la séance plénière de juin, les membres de la CFM ont analysé la question de la diversité au regard des contextes dans lesquels ils sont engagés professionnellement. Ils ont débattu des mesures appropriées afin de promouvoir la diversité. Lors de la séance plénière de décembre, ce travail a débouché sur une déclaration de principe de la CFM, qui définit de manière concise la position de la Commission dans ce domaine.

## Diversité dans le débat public

Lors de la séance plénière de décembre, Kijan Espahangizi, historien à l'Institut d'histoire de l'Université de Zurich, a présenté ses thèses sur la question de la diversité liée à la migration. A cette occasion, il a présenté le concept de deep diversity. Diversité et intégration ne sont, dans cette perspective, pas des états idéaux qui s'opposent, mais des processus de transformation sociale interconnectés, qui recèlent à la fois des opportunités et des risques. Il a suggéré de ne pas raisonner à partir d'objectifs fixes, mais plutôt d'adopter une attitude réflexive.



# Migration et éducation

## Accès aux études supérieures pour les réfugiés

Par le biais de son travail, l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) œuvre à une Suisse qui reconnaît, encourage et utilise le potentiel de ses habitantes et habitants. Dans ce contexte, l'association s'engage afin que les personnes réfugiées disposant de qualifications aient accès aux études dans les hautes écoles suisses. En 2023, un partenariat entre la CFM et l'UNES a été lancé dans le cadre du projet « Perspectives – Études 3.0 ».

Ce partenariat

- approfondit les formes de collaboration existantes ;
- élargit les possibilités des associations d'étudiants dans l'accompagnement et le soutien des réfugiés ;
- permet aux personnes concernées de prendre part aux discussions ;
- soutient l'ancrage d'offres de passerelles académiques dans les structures des hautes écoles et contribue ainsi à l'amélioration durable de l'accès aux hautes écoles pour les réfugiés.

## La formation professionnelle des jeunes sans-papiers et des adolescents dans le cadre de l'aide d'urgence

Les jeunes sans-papiers et les adolescents à l'aide d'urgence se trouvent confrontés à des obstacles pratiquement insurmontables s'ils veulent accéder à la formation professionnelle. La CFM a pris nettement position sur la modification planifiée de l'article 30a de l'Ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) dans le but d'attirer l'attention sur ces entraves. De son point de vue, les propositions qui y sont envisagées vont certes dans la bonne direction, mais sont bien trop hésitantes pour avoir l'impact nécessaire. Pour offrir les mêmes chances à tous les jeunes dans le domaine de la formation, des mesures beaucoup plus larges sont nécessaires. Dans sa prise de position, la Commission esquisse les solutions nécessaires à cet effet.

# Enfants et migration



## Les enfants du placard

Le documentaire « Au pays des enfants interdits » (2023), met en lumière un chapitre sombre de la politique des étrangers en Suisse, à savoir le traitement réservé aux travailleurs saisonniers et à leurs familles. La discussion lors de la séance plénière de mars 2023 avec les réalisateurs Jörg Huwiler et Beat Bieri, ainsi qu'avec le psychothérapeute Egidio Stiliano et la psychologue Marina Frigerio, qui ont vécu personnellement les conséquences du statut de saisonnier ou connaissent les destins de saisonniers de près, a permis d'aborder les défis liés au traitement de cette question et le rôle que pourrait jouer la CFM sur ce sujet.

Lors de la séance plénière de décembre 2023, Kristina Schulz, historienne à l'Université de Neuchâtel, a présenté l'état actuel de ses recherches sur les « enfants cachés ». Elle a abordé le sujet d'un point de vue historique et a montré les possibilités d'en tirer des conclusions pour le présent.

Le postulat « Pour un examen historique du statut de saisonnier et de ses répercussions sur les enfants concernés et leurs familles » (23.4509), déposé par la conseillère nationale Irène Kälin le 22 décembre 2023, va dans le même sens. Celui-ci charge le Conseil fédéral d'examiner comment l'histoire du statut de saisonnier en Suisse, aboli en 2002, et ses conséquences peuvent être traitées en tant qu'épisode de l'histoire suisse récente. L'accent doit être mis sur les enfants concernés et leurs familles. La CFM continuera à se pencher sur ce sujet en 2024.

## Les mineurs non accompagnés

Le nombre de mineurs non accompagnés cherchant une protection en Suisse a encore nettement progressé en 2023. Lors de la séance plénière de juin 2023, Claudio Martelli, directeur suppléant, et Marcel Suter, vice-directeur du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), ont exposé les défis auxquels l'administration est confrontée au regard de l'hébergement de ces enfants et adolescents non accompagnés. Ils ont notamment expliqué qu'il était devenu de plus en plus difficile de trouver suffisamment de personnes de référence ayant une formation socio-pédagogique. Cela a incité l'administration à mettre au point des modèles de prise en charge alternatifs.

Barbara von Rütte, membre de la Commission et chercheuse en droit à l'Université de Bâle, a en outre replacé la situation des mineurs non accompagnés dans une perspective des droits de l'enfant.

## Les enfants dans le cadre de l'aide d'urgence

Quiconque continue à séjourner en Suisse après une demande d'asile rejetée et se retrouve à l'aide d'urgence vit dans une « illégalité régulière ». Les spécialistes s'accordent à dire que la vie dans le cadre de l'aide d'urgence est difficile pour les enfants. Cependant, les pratiques cantonales diffèrent considérablement en ce qui concerne l'hébergement et la prise en charge des enfants à l'aide d'urgence.

Mandatée par la CFM, Patricia Lannen, directrice de l'Institut Marie Meierhofer pour l'enfant (MMI), a mené une étude se concentrant sur les perspectives et réalités des personnes concernées. L'étude documente de façon systématique la situation des enfants et des jeunes dans le cadre de l'aide d'urgence. Cette étude se trouve en phase de finalisation en 2023. Elle sera suivie en 2024 d'une journée de travail prenant la forme d'une médiation regroupant les différentes parties prenantes afin de discuter des efforts communs nécessaires pour améliorer la situation des enfants et des jeunes à l'aide d'urgence. Le rapport du MMI sera publié à la suite de ce processus.



# La migration à l'interface entre politique intérieure et politique étrangère

## Global Refugee Forum 2023

Le [Global Refugee Forum](#) s'est tenu du 13 au 15 décembre 2023 à Genève à l'échelle ministérielle. Étant donné que pour une meilleure protection des réfugiés, la présence de tous les intervenants est requise autour d'une même table, outre les représentants des 193 États membres des Nations unies, des acteurs de la société civile avaient aussi été invités (« whole of society approach »).

En se basant sur les progrès réalisés à l'occasion du premier forum en 2019, ce deuxième forum mondial sur les réfugiés a permis aux participants de présenter de nouvelles contributions financières ou de nouveaux programmes, ainsi que d'échanger sur les différentes « bonnes pratiques » relatives à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés.

La composition de la délégation suisse a suivi le principe de la « whole of society approach ». La directrice, Bettina Looser, représentait la CFM. La Commission a en outre été présentée comme « [bonne pratique](#) ».

## Exploration des contributions possibles de la CFM à l'interface entre politique étrangère et politique intérieure

Une conférence sur le thème « Bridging Academia and Humanitarian Response to Support Children and Vulnerable Population », organisée par l'Université Comenius de Bratislava et l'Unicef, s'est tenue en novembre 2023. La directrice de la CFM, Bettina Looser, s'y est rendue en tant que représentante de la Suisse. Dans le cadre de cette visite, elle s'est entretenue avec l'ambassadeur suppléant de la Suisse en Slovaquie, Jürg Schneider, afin de discuter des contributions possibles de la CFM en lien avec une coopération thématique transnationale.

La directrice a ensuite rencontré à Vienne l'ambassadrice de Suisse en Autriche, Salome Meyer, afin d'explorer ensemble les contributions possibles de la CFM à l'interface entre politique intérieure et politique étrangère. Les deux thèmes « accès des réfugiés aux hautes écoles et à la formation professionnelle » et « participation culturelle dans la société de migration » ont été identifiés comme deux domaines dans lesquels la CFM pourrait apporter son expertise.





## Encouragement de l'intégration

*L'encouragement de l'intégration est une tâche qui concerne l'ensemble de la société. Cette tâche est avant tout assurée dans les écoles, au travail, lors de la formation professionnelle, ainsi que dans d'autres structures ordinaires. La Confédération, les cantons et les communes investissent des moyens supplémentaires pour la promotion de l'intégration spécifique. Celle-ci vient compléter et renforcer les offres des structures ordinaires.*

*C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de leur promotion de l'intégration spécifique, la Commission fédérale des migrations CFM et le Secrétariat d'État aux migrations SEM soutiennent des projets et programmes d'importance nationale, en complément des programmes d'intégration cantonaux PIC.*

*Actuellement, les programmes suivants sont en cours à la CFM : le Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider » pour promouvoir la participation politique et le Programme « Nouveau Nous – culture, migration, participation » pour promouvoir la participation culturelle.*

### **Préparation et lancement des programmes d'encouragement de la CFM (phase de programmes 2024–2027)**

En 2023, le secrétariat de la CFM a entrepris d'importants préparatifs afin que les deux programmes en cours puissent être relancés à partir de 2024. Tous les moyens de communication et les documents de base, ainsi que les listes de critères, ont été révisés ; le portail

pour le dépôt de nouvelles demandes de projets et les pages web ont été revus. Par ailleurs, de nouveaux flyers et brochures ont été créés à l'intention des porteurs de projets et des autres cercles intéressés. Tous les documents et supports sont disponibles en allemand, français et désormais aussi en italien. En outre, les processus de collaboration opérationnelle et les interfaces avec les départements correspondants du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) ont été optimisés à grande échelle.



## Accompagnement et contrôle-qualité des projets en cours

En parallèle aux préparatifs pour la relance des deux programmes, le secrétariat a assuré un appui continu aux nombreux projets déjà en cours. En addition aux activités de contrôle-qualité et du suivi de la bonne mise en œuvre des projets, le secrétariat a également fourni un accompagnement sur certains processus aux projets qui en ont fait la demande (appui à la planification ou adaptation des outils de planification, rapportage, etc.). Le crédit d'encouragement prévu pour 2023 a été entièrement utilisé.

Les listes des projets soutenus par les Programmes « Citoyenneté – échanger, créer, décider » et « Nouveau Nous – culture, migration, participation » sont disponibles sur le site web de la CFM.

## Chantier « Citoyenneté »

En mai 2023, les porteurs de projets ont rencontré la CFM à l'occasion du chantier « Citoyenneté », en vue de mettre au point ensemble des solutions dédiées aux thèmes suivants :

- Amélioration de l'accès à l'encouragement de projets
- Élargissement des possibilités d'échanges
- Renforcement de la visibilité du programme

De nombreux porteurs de projets ont participé à l'échange.

## Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider »

La question de la participation politique dans la société suisse de migration est au cœur du Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider ». Son objectif est d'encourager l'engagement du plus grand nombre sur les enjeux de société et de permettre à chacun de contribuer activement à façonner les rapports sociaux. Pour la Commission fédérale des migrations CFM, il est essentiel que des cercles de population, aussi larges que possible, soient impliqués dans la pratique et l'adaptation continue des processus politiques. La CFM est convaincue qu'une Suisse démocratique implique que l'ensemble de sa population puisse s'exprimer et participer aux décisions.

C'est pourquoi la CFM a lancé le Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider » en 2009. Le Programme soutient à la fois des projets qui visent à faire connaître les mécanismes existants pour la participation politique, mais aussi des initiatives permettant d'explorer de nouveaux canaux de participation.

**Le Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider » soutient des initiatives et processus qui améliorent la participation politique de l'ensemble de la population dans la société suisse de migration. Le programme encourage des projets participatifs dont l'objectif est d'offrir à de larges cercles de la population la possibilité d'influencer les rapports sociaux et de participer à la prise de décisions politiques.**

## Partenariats

La CFM encourage l'institutionnalisation des possibilités de participation politique par le biais des partenariats sélectionnés suivants :

### Union des Étudiant-e-s de Suisse (UNES)

- À travers son travail, l'[UNES](#) apporte une contribution à une Suisse qui reconnaît encourage et met à profit le potentiel de ses habitants. Dans ce contexte, l'association s'engage aussi pour que les réfugiés qualifiés puissent étudier dans les hautes écoles suisses. En 2016, l'UNES a mis sur pied le projet « Perspectives – Études ». À la demande de la CFM, le SEM a soutenu financièrement le projet « Perspectives – Études 2.0 » de 2019 à 2022.
- Pour la période 2023–2026, la CFM et l'UNES entendent intensifier leur collaboration dans le cadre du projet « Perspectives – Études 3.0 » afin de continuer à améliorer l'accès des réfugiés aux hautes écoles.

### Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ)

- Le [Conseil suisse des activités de jeunesse CSAJ](#) est l'association faitière d'une soixantaine d'organisations de jeunesse en Suisse représentant plus de 500'000 jeunes et enfants. Il porte les demandes de ces organisations et des jeunes auprès des autorités, d'organes politiques et de la sphère publique. Le CSAJ entretient une culture participative – interne et externe – qui permet aux différents acteurs de contribuer aux processus décisionnels, indépendamment de leur nationalité, âge, religion, orientation sexuelle, etc. Il œuvre pour élargir les possibilités de concertation, de co-construction et de codécision.
- Le partenariat établi entre la CFM et le CSAJ couvre la période 2017–2026. Il vise à susciter des activités qui permettent de promouvoir la participation politique et d'ancrer la citoyenneté dans les structures du CSAJ et dans ses organisations membres.

### La Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)

- La [FSPJ](#) est le centre de compétences, politiquement neutre, pour l'éducation à la citoyenneté et la participation politique. Elle réunit actuellement 51 Parlements des jeunes, Conseils des Jeunes ou organisations analogues. La FSPJ soutient les Parlements et Conseils des jeunes déjà en place en Suisse et au Liechtenstein, encourage la création de nouvelles structures similaires et renforce la participation politique des adolescents et des jeunes adultes. Son engage-

ment vient consolider le système politique suisse, en particulier l'activité politique de milice, la démocratie directe et la culture du débat démocratique.

- Dans le cadre du Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider », la CFM et la FSPJ collaborent étroitement de 2021 à 2024. Par le biais de ce partenariat, la FSPJ soutient les actrices et acteurs locaux pour le développement et la mise en œuvre de leurs projets d'encouragement de la participation politique.

### Fondation Dialogue (Campus pour la démocratie)

- Le [Campus pour la démocratie](#) a été fondé par la Fondation Dialogue, en coopération avec la Nouvelle Société Helvétique, afin de renforcer la démocratie. Le Campus pour la démocratie est une plateforme pour les acteurs et actrices de la pratique et du domaine de la recherche, dont l'objectif est de promouvoir la participation politique et l'éducation à la citoyenneté, en particulier celles des enfants, des jeunes et des résident-e-s sans nationalité suisse. Il veut conforter et accompagner les acteurs et actrices de la citoyenneté dans leurs activités, mettre les synergies en évidence, promouvoir l'échange du savoir et créer un réseau vivant et hétérogène d'écoles, d'associations, de partis, de villes et de communes, de cantons, d'institutions publiques, de travail social, de hautes écoles, d'entreprises, de projets, d'ONG et de fondations.
- Le partenariat entre la CFM et la Fondation Dialogue s'étendra de 2021 à 2024. Les activités du Campus pour la démocratie contribuent à améliorer l'accès aux processus d'échanges, de création et de décision dans la société suisse de migration et à ancrer la participation politique dans les structures ordinaires.

## Programme « Nouveau Nous – culture, migration, participation »

La Suisse est une société de migration. 40 pour cent de la population suisse est issue de la migration (OFS 2022). Les villes, agglomérations et villages suisses vivent la diversité au quotidien – avec tous ses défis et opportunités.

Cependant, les images, narratifs et débats publics sont souvent empreints de stéréotypes distinguant entre « nous » et « les autres ». Cela peut mener à une polarisation et à l'exclusion de ceux identifiés comme étant « les autres ». Une société démocratique doit donner de l'espace à la diversité des voix et ainsi promouvoir une culture publique « polyphonique », afin que l'ensemble de la population se sente reconnu et éprouve un sentiment d'appartenance.

C'est dans ce contexte que la CFM a lancé le Programme « Nouveau Nous – culture, migration, participation ». Celui-ci soutient des projets culturels participatifs qui questionnent les images, histoires, discours et mises en scène du « nous et les autres », tout en développant et présentant des alternatives à ce schéma. Le domaine de la culture est d'une importance majeure pour la société dans sa globalité. Les groupes et individus qui la constituent doivent pouvoir y trouver un espace afin d'exprimer leur vision d'eux-mêmes, leurs valeurs, mais aussi leurs questionnements et craintes. Le programme renforce ainsi l'engagement culturel de larges couches de la population, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance polyphonique au sein de la société suisse de migration.

### « Pratique d'encouragement culture et intégration » avec l'OFC, le SEM, la CFM et Pro Helvetia

L'Office fédéral de la culture OFC, le Secrétariat d'État aux migrations SEM, la Commission fédérale des migrations CFM et Pro Helvetia ont entamé en 2023 un deuxième cycle de collaboration dans le cadre de la « Pratique d'encouragement culture et intégration ». Ils ont préparé ensemble la publication des principes élaborés lors du premier cycle de collaboration et visant à favoriser l'ancrage structurel de la participation culturelle, ainsi qu'un commentaire présentant et contextualisant ces principes. Dans le même temps, une conférence commune sur la participation culturelle a été préparée pour l'année prochaine avec l'objectif de soumettre ces principes à discussion auprès d'un large public de spécialistes.

### Nouvelle coopération avec le Musée national

Dans le cadre du Programme « Nouveau Nous – culture, migration, participation », le Musée national, sous la houlette de sa directrice Denise Tonella, et la CFM, sous la direction de son président, Walter Leimgruber, ont mis sur pied une collaboration qui se déploiera sur plusieurs années et sera dédiée à l'encouragement commun de la participation culturelle. Pour débiter, une nouvelle exposition intitulée « Italianità » a été conçue. Elle se tiendra en 2024.

**Le Programme « Nouveau Nous – culture, migration, participation » de la Commission fédérale des migrations CFM soutient des projets qui renforcent de manière active et pérenne la participation culturelle de toutes et de tous dans la société suisse de migration polyphonique.**





# Manifestations

## Conférence annuelle 2023 de la CFM – « La sécurité sociale dans la société de migration »

au Casino de Berne

Les personnes se retrouvant dans le besoin en Suisse sont soutenues par un filet de sécurité sociale. Des rentes, l'aide sociale, des allocations ou encore une prise en charge des coûts en cas de maladie ou d'accident leur offre une protection.

Mais dans la société suisse de migration, tous ne bénéficient pas de la même protection. Les personnes sans passeport suisse doivent s'attendre à des conséquences relevant du droit des étrangers en cas de recours à l'aide sociale. Certaines d'entre elles renoncent donc à l'aide sociale et font la queue auprès d'œuvres d'entraide, s'endettent ou économisent sur les besoins de base. D'autres sont également concernés : les working poor, les sans-papiers, les personnes sans domicile fixe ou encore les réfugiés dont l'aide sociale est fortement réduite tombent entre les mailles du filet pour se retrouver dans la précarité et la pauvreté.

Lors de sa Conférence annuelle 2023, la CFM s'est penchée sur les aspects sociétaux et individuels de l'(in)sécurité sociale. Des chercheuses et chercheurs, des personnes en situation de pauvreté ainsi que des expertes et experts issus du terrain et du monde politique ont échangé sur ces défis et les pistes de solutions possibles.

Dans la matinée, les multiples questions que soulèvent les liens entre sécurité sociale et migration ont été abordées en s'appuyant sur l'état de la recherche dans le domaine. Quel rôle joue la sécurité sociale dans la politique d'intégration ? Que signifie, du point de vue du droit constitutionnel, le fait que des personnes sans passeport suisse soient traitées différemment en matière de sécurité sociale ? Quel est l'influence du recours à l'aide sociale sur l'intégration dans le marché du travail ou sur le taux de criminalité des réfugiés ? Comment la cohésion sociale et la solidarité sont-elles liées à la situation et sécurité sociale de chaque individu – et qu'est-ce que cela signifie pour la société suisse de migration ?

En fin de matinée et au cours de l'après-midi, des acteurs et actrices de la recherche et du terrain, en dialogue avec des personnes précarisées, ont présenté des projets innovants et participatifs de lutte contre la pauvreté. Lors de la table ronde finale, des représentantes et représentants du monde politique ont échangé sur la thématique du jour sous l'angle des politiques sociale et migratoire. Ce débat fut une occasion d'explorer, ensemble, si et selon quelles modalités la sécurité sociale peut être rendue accessible pour toutes et tous dans la société de migration.



## Chantier de la Citoyenneté 2023

au Eventforum à Berne

Au cours d'interludes, le rappeur Milchmaa a contribué à nourrir les réflexions des participants par les textes de ses chansons issues des albums « -muet » et « -iç » et portant sur les thèmes de la pauvreté, de l'identité et de la migration.

Pendant les pauses, les quelque 230 participants ont pu découvrir l'exposition d'infographies de Marina Bräm et portant sur la « main-d'œuvre dans la zone grise ». Par ailleurs, le magazine de rue « Surprise » a pu présenter sa publication et son travail sur les tours de ville sociaux, tout en mettant en évidence le rôle du thème de la migration.

Les photos et les présentations de la conférence annuelle de la CFM 2023 sont publiées sur [la page web de la CFM](#).

Pour combler les lacunes existantes dans le domaine de la participation politique, la Commission fédérale des migrations CFM a lancé voici 14 ans le Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider ».

Ce Programme et ses instruments – projets, partenariats et Chantiers de la Citoyenneté – sont un succès. C'est ce que montre l'évaluation externe menée par les experts d'Interface. Depuis le lancement du Programme en 2009, plus de 170 projets et cinq partenariats ont été soutenus. Ceux-ci ouvrent de multiples voies pour s'engager dans la société suisse de migration et permettent à celles et ceux qui n'étaient que spectateurs de devenir acteurs.

Le 31 mai 2023, le secrétariat de la CFM a convié les porteurs et porteuses de projets ainsi que les partenaires du Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider » pour discuter avec eux des résultats de l'évaluation et du futur développement du Programme. Le but était de trouver ensemble des voies pour faciliter l'accès au Programme, pour en améliorer la visibilité et pour renforcer les échanges.

Les résultats du chantier « Citoyenneté » 2023 sont disponibles au public sur [la page internet de la CFM](#).



Conférence annuelle CFM 2023

**Sécurité sociale dans la  
société suisse de migration**

Judi 6 avril 2023  
Casino Bern

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Commission fédérale des migrations CFM





## Programme

### 08.45 Ouverture des portes

09.15 Accueil

*Étienne Piguet, vice-président CFM*

09.20 Les défis actuels de la politique suisse de migration

*Élisabeth Baume-Schneider, Conseillère fédérale, DFJP*

### 09.40 Intermezzo: Milchmaa

09.50 Sécurité sociale et droit à l'aide sociale et d'urgence: un regard du point de vue des droits fondamentaux sur les inégalités dans la société suisse de migration

*Eva Maria Belser, Département de droit public, Université de Fribourg*

### 10.20 Pause

10.50 Les effets de l'aide sociale sur l'intégration sur le marché du travail et le taux de criminalité des réfugiés

*Dominik Hangartner, Département Geistes-, Sozial- und Staatswissenschaften, EPF Zurich*

11.20 Solidarité sélective: qui est solidaire avec qui dans la société de migration?

*Jean-Pierre Tabin, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HES-SO)*

### 11.40 Intermezzo: Milchmaa

11.50 Conditions de vie et état de santé des migrants nouvellement régularisés: quelles leçons de l'Opération Papyrus?

*Claudine Burton-Jeangros, Département de sociologie, Université de Genève*

Une langue facile à lire, une meilleure compréhension? Les effets de la langue facile à lire dans l'administration publique

*Flavia Hug, KOF Konjunkturforschungsstelle und Immigration Policy Lab, EPF Zurich*

### 12.20 Intermezzo: Milchmaa

### 12.30 Repas

13.45 Obstacles du recours à l'aide sociale et chances d'une nouvelle observation de la pauvreté

*Oliver Hümbelin, Département Travail Social, Haute école spécialisée bernoise*

« Et si vous nous donniez la parole » – Tenir compte des savoirs d'expérience des personnes concernées

*Mirjam Zbinden, Office fédéral des assurances sociales OFAS*

### 14.15 Intermezzo: Milchmaa

14.25 Changer de perspective sur la pauvreté – avec un cours spécialisé sur le développement de projets participatifs

*Emanuela Chiapparini, Kevin Bitsch et Gabriela Feldhaus, Haute école spécialisée bernoise*

Vaincre la pauvreté – avec les personnes qui la vivent. Impressions du projet de recherche participative « Pauvreté – Identité – Société » de ATD Quart Monde

*Michael Zeier, coordinateur du projet « Pauvreté – Identité – Société », Christian Vukasovic, co-chercheur du projet « Pauvreté – Identité – Société »*

### 14.55 Pause

15.25 Discussion: La sécurité sociale – pour tous? Réponse politique aux défis actuels

*Marianne Binder-Keller, Conseillère nationale, canton d'Argovie*

*Thierry Apothéloz, Conseiller d'État, État de Genève*

*Markus Kaufmann, Secrétaire général, CSIAS*

*Beat Ringger, auteur et ancien secrétaire exécutif du Denknetz*

16.20 Résumé

*Walter Leimgruber, président de la CFM*

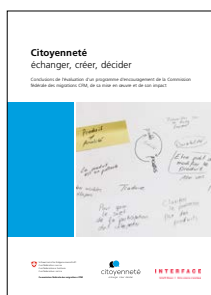
Modération

*Bettina Looser, directrice CFM*

### 16.30 Fin de la manifestation



## Information du public



### Rapport d'évaluation du Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider »

Les résultats de l'évaluation du programme ont été présentés dans une publication qui fournit un large aperçu du contenu du programme et des projets encouragés.

Les outils du programme y sont également présentés :

- Projets – un pool d'idées innovantes
- Partenariats – un engagement commun en faveur de la modification des structures
- Ateliers – des lieux d'échange et de mise en réseau

Depuis 2009, quelque 170 projets ont saisi l'opportunité d'expérimenter de nouvelles formes de participation politique avec le soutien du programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider ». Pour la période couverte par l'évaluation (2015-2021), 76 projets ont été soutenus. La CFM a conclu un partenariat avec cinq porteurs de projets. Des fonds d'encouragement s'élevant à 5.9 millions de francs ont été mobilisés pour soutenir des organisations publiques et privées pendant cette période.



### Vidéo « Naturalisation facilitée des étrangers de la 3e génération »

Afin de faciliter réellement la naturalisation des personnes dont les grands-parents avaient déjà immigré en Suisse, et dont les parents ont été scolarisés en Suisse, la CFM avait développé la vidéo explicative « alors, on se fait naturaliser ? ». Cette vidéo, très appréciée du groupe cible, a été visionnée des milliers de fois. Elle est disponible en ligne sur [le site internet du SEM](#) depuis le 1<sup>er</sup> février 2023.



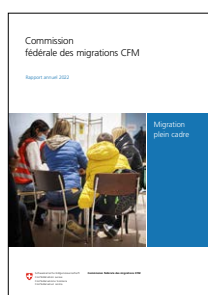
## Nouvelles recommandations de la CFM « Protection pour les personnes en fuite »

Dans le contexte de la guerre en Ukraine mais aussi du nombre croissant de demandes d'asile individuelles de personnes issues d'autres régions en crise, la CFM a actualisé et élargi ses recommandations sur la « Protection pour les personnes en fuite ».

La CFM propose d'introduire un statut de réfugié complémentaire pour offrir une protection aux personnes qui ne peuvent pas prouver qu'elles sont persécutées individuellement. Cela peut concerner des personnes originaires de régions en crise qui, en cas de retour dans leur pays, pourraient subir de graves préjudices en raison de la guerre, être exposées à des violences arbitraires ou à la torture. Ce nouveau statut de protection complémentaire pourra remplacer l'admission temporaire et la protection pourra être levée lorsque le danger a disparu. Un tel statut permet de stabiliser le séjour des personnes concernées. En outre, les personnes bénéficiant du nouveau statut de protection complémentaire doivent par principe avoir les mêmes droits que les réfugiés reconnus.

La CFM souligne également la nécessité d'avoir des voies d'accès sûres vers la Suisse. Il est possible d'en créer en participant aux programmes de réinstallation du HCR. Dans ce contexte, la Suisse s'engage à accueillir un certain nombre de personnes ayant particulièrement besoin de protection. La CFM demande instamment de pérenniser ces programmes.

La CFM souligne le rôle décisif de l'intégration rapide des réfugiés, le rôle important de la société civile en termes de collaboration avec les autorités, et la nécessité de mener une politique de migration cohérente.



## « Rapport annuel 2022 »

Le rapport annuel de la Commission fédérale des migrations CFM est un outil important pour l'information du public au regard des activités et des positions de la CFM. Au cours de la rédaction du « rapport annuel 2022 », le produit a été analysé et a fait l'objet d'une nouvelle conception.



# Conseils au Conseil fédéral, aux autorités, aux politiques et aux professionnels

*En 2023, le travail de conseil politique à l'attention du Parlement, de l'administration et des autorités a été renforcé. La CFM a formulé de nombreuses recommandations, prises de position et avis ; elle a présenté des exposés et mené des entretiens de conseil.*

## Février 2023

- **Rencontre de la présidence et de la directrice avec la cheffe du département DFJP, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider**  
Au début de l'année 2023, la présidence et la directrice du secrétariat de la CFM ont eu une rencontre avec la cheffe du département afin de faire connaissance et pour un premier échange. Un entretien fructueux avec la nouvelle conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider et le nouveau secrétaire général Stefan Hostettler a permis à la présidence d'informer sur le travail et le mandat de la CFM et d'entendre quels sont les objectifs et attentes de la conseillère fédérale.
- **Prise de position « Modifier la réglementation des cas de rigueur dans la LEI conduira à une plus grande égalité juridique pour les victimes de violence »**

Quand des ressortissants d'États tiers sont victimes de violence domestique, elles ou ils risquent de perdre leur droit de séjour en cas de dissolution du mariage ou de leur communauté familiale. De nombreuses victimes restent ainsi dans leur situation, de peur de perdre leur autorisation de séjour.

La Commission des institutions politiques du Conseil national CIP-N entend préciser et élargir la réglementation des cas de rigueur dans la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) par une initiative parlementaire, afin de mieux protéger les personnes concernées. Elle souligne la position du Conseil fédéral qui, dans sa réponse au rapport sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, stipule que toutes les personnes, indépendamment de leur titre de séjour, doivent avoir un droit de séjour en Suisse lorsque leur mariage est dissous en raison de violence domestique.



La CFM salue dans sa prise de position le pas franchi par la CIP-N, qui débouchera sur une plus grande égalité juridique et améliorera la protection des victimes.

### Mars 2023

- **Échange avec les collaborateurs personnels de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider**

Les deux collaborateurs personnels de la conseillère fédérale, Lise Bailat et Claudio Marti ont assisté à la séance plénière de mars afin de se présenter et de se familiariser avec le travail de la Commission. En outre, la conseillère fédérale a assumé un rôle important lors de la conférence annuelle de la CFM.

- **Consultation sur le concept de mise en œuvre concernant la suppression du statut de protection S**

L'état-major spécial Asile avait mis en place une structure de projet dans laquelle les cantons et la Confédération étaient représentés. Cette structure devait préparer de manière proactive la suppression du statut de protection S. Il s'agissait d'une part de questions organisationnelles (par ex. défis techniques, comme les comptabilisations dans le SYMIC, questions pratiques sur l'organisation du départ et versement d'une éventuelle aide au retour) et, d'autre part, de questions relatives au retour auxquelles les autorités doivent répondre lors de la levée du statut de protection S (par ex. prise de décision de renvoi, création de voies de recours, dépôt de nouvelles demandes d'asile).

Le 29 mars, la CFM a participé à une séance d'information sur le projet « Levée du statut de protection S et retour » au Secrétariat d'État aux migrations SEM. La CFM a ensuite communiqué par écrit aux responsables ses réactions sur le concept de mise en œuvre. L'accent a été mis sur sa position dans le domaine du retour et de la formation. La CFM a saisi l'occasion pour faire part de ses préoccupations concernant l'encouragement de l'intégration et le retour en toute sécurité.

### Avril 2023

- **Prise de position « Modification de la loi sur l'asile (sécurité et gestion dans les centres fédéraux) : pistes de solutions dans le domaine sensible des mesures disciplinaires et de contrainte »**

Ces dernières années, les centres fédéraux d'asile ont fait l'objet de critiques répétées concernant le recours à la violence par le personnel de sécurité envers les demandeurs d'asile. L'ancien juge fédéral Niklaus Oberholzer, qui a enquêté sur ces cas, a toutefois estimé qu'ils n'étaient pas systématiques. Il a néanmoins suggéré certaines adaptations en matière de sécurité. Le but des modifications de la loi sur l'asile qui sont à présent discutées est d'améliorer la sécurité dans ces centres.

Dans sa prise de position, la CFM regrette que le SEM n'ait pas examiné la possibilité d'assumer lui-même certaines tâches de sécurité et donc de renoncer à les confier à des tiers. D'un autre côté, la Commission juge positif que le SEM s'engage à fixer des normes de qualité pour les prestations de prise en charge et

de sécurité, à surveiller les prestataires, à mener régulièrement des contrôles de qualité et à garantir que les collaborateurs des tiers mandatés soient formés pour s'occuper des demandeurs d'asile.

Thomas Kunz a soumis cette prise de position au débat, lors de la séance plénière de mars 2023.

### Juin 2023

- **Prise de position « Améliorations de l'admission provisoire au niveau de l'ordonnance »**

Après l'adoption par le Parlement de la modification de la loi sur les étrangers et l'intégration, qui prévoit d'améliorer l'intégration sur le marché du travail des personnes admises à titre provisoire et de limiter les voyages à l'étranger, le Secrétariat d'État aux migrations SEM a adapté l'ordonnance sur l'admission, le séjour et l'exercice d'une activité lucrative (OASA), l'ordonnance sur l'exécution du renvoi, de l'expulsion et de l'éloignement d'étrangers (OERE) et l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement (OA 2).

En juin 2023, la CFM a pris position sur les adaptations soumises à discussion. S'appuyant sur ses propres recommandations « Protection des personnes en fuite », la Commission a estimé que l'intégration sur le marché du travail des personnes admises à titre provisoire devait être facilitée, mais aussi que l'admission provisoire devait être remplacée par un nouveau statut de protection. La CFM a toutefois jugé que restreindre la liberté de voyager n'allait pas dans le bon sens. Selon elle, cette question doit être revue d'urgence par le Parlement.

### Octobre 2023

- **Prise de position « Les jeunes sans permis de séjour ont besoin d'un meilleur accès à la formation professionnelle initiale »**

Les jeunes sans-papiers et les jeunes bénéficiant de l'aide d'urgence sont confrontés à des obstacles quasiment insurmontables sur le chemin de la formation professionnelle initiale. La Commission fédérale des migrations CFM a pris position sur le projet de modification de l'art. 30a de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative OASA, qui vise à apporter des améliorations dans ce domaine. La CFM estime que les nouvelles mesures vont dans le bon sens, mais qu'elles sont trop timides pour avoir un impact suffisant.

La CFM souhaite que l'accès à la formation soit ouvert à tous les jeunes vivant en Suisse, même à celles et ceux ne disposant pas d'un permis de séjour.

Pour offrir à ces jeunes les mêmes chances que toutes les personnes du même âge, la CFM estime que les points suivants doivent être garantis :

- Les jeunes en situation de séjour irrégulier doivent bénéficier d'une sécurité de séjour pendant toute la durée de leur formation.
- Les jeunes sans-papiers doivent avoir la possibilité de déposer leur demande d'octroi d'un permis de séjour de manière anonyme.



- Les jeunes bénéficiant de l'aide d'urgence ont besoin d'un soutien à la fois pour accéder à la formation professionnelle initiale ainsi que pendant leur formation.

En outre, la CFM propose, sur cette problématique, un changement de perspective : s'éloigner de la politique des étrangers pour s'orienter vers une politique de formation équitable dans la société suisse de migration.

- **Audition du Contrôle parlementaire de l'administration (CPA) sur la question de la répartition des personnes requérantes d'asile entre les cantons**

Le Contrôle parlementaire de l'administration est le service d'évaluation de l'Assemblée fédérale. Il conduit des enquêtes et expertises sur mandat de la Commission de gestion (CdG) du Conseil national et du Conseil des États, ainsi que d'autres commissions parlementaires.

En janvier, le CPA a été chargé par la CdG d'évaluer la répartition des requérants d'asile entre les cantons. Lors d'une audition en octobre, la CFM a eu l'occasion de prendre position sur les questions du CPA.

### Novembre 2023

- **Audition de la CFM dans le cadre de la deuxième consultation du groupe d'évaluation statut S**

Le 26 juin 2023, le groupe d'évaluation statut S a publié son rapport sous la direction de l'ancien conseiller

d'État Urs Hofmann. Dans ce rapport, il conclut qu'une solution collective était alors indispensable pour décharger le système d'asile. Cependant, le rapport a également mis en évidence des besoins d'adaptation, notamment en matière d'accueil des personnes en quête de protection et d'intégration. Dans le cadre d'un mandat complémentaire, le groupe d'évaluation a été chargé d'accompagner et d'évaluer la poursuite de la mise en œuvre du statut S et d'élaborer des bases en vue d'éventuelles révisions en lien avec le statut S et l'admission provisoire (statut F). Dès le début de ces travaux, en novembre 2023, la CFM a été invitée à participer à la consultation ; elle a pu y faire valoir, entre autres, ses recommandations sur la « protection des personnes en fuite ».

### Décembre 2023

- **Visite de la secrétaire d'État Christine Schraner Burgener lors de la séance plénière de la Commission**

La secrétaire d'État Christine Schraner Burgener a rendu visite à la Commission lors de la séance plénière de décembre. Elle y a fait un exposé sur les défis de la politique migratoire en Suisse et en Europe et en a discuté avec les membres de la Commission. Ces derniers ont également saisi cette occasion pour évoquer avec la secrétaire d'État d'autres thèmes d'actualité relatifs à la politique suisse d'intégration et de migration, ainsi que des éventuelles solutions s'y rattachant.





## Entretien du réseau, groupes de travail et conseils consultatifs

*Les membres de la Commission, la directrice ainsi que les collaborateurs du secrétariat ont également apporté leur expertise en dehors des séances plénières, notamment dans le cadre de groupes de travail et de comités consultatifs.*

### Cours de préparation à l'université pour les réfugiés (Université de Zurich)

#### Représentation de la CFM : Elham Manea

L'Agenda Intégration Suisse IAS a été lancé en 2019. Son objectif est de permettre aux personnes en fuite et aux personnes admises à titre provisoire de prendre pied rapidement sur le marché du travail, en fonction de leur potentiel. L'Agenda pour l'intégration souligne l'importance de la formation pour l'insertion professionnelle. Les offres d'intégration au niveau tertiaire étant jusqu'à présent rares, l'Université de Zurich a développé le cours de préparation à l'université «START! Studium». L'offre s'adresse aux personnes en fuite qui, en raison de leur formation préalable, présentent un potentiel pour des études supérieures. Le cours les prépare sur le plan linguistique, technique et organisationnel à une formation de niveau tertiaire et les soutient dans leur passage à l'université. Afin d'assurer la qualité, le transfert de connaissances et la durabilité, le projet est accompagné scientifiquement et conseillé par un comité de pilotage interne et un comité consultatif externe – dans lequel la CFM est également représentée.

### Forum national âge et migration

#### Représentation de la CFM : Ana Caldeira Tognola

Le Forum national âge et migration est une plateforme destinée à mettre en réseau, au niveau national, les grands acteurs des domaines de la santé, de la vieillesse, de l'intégration et de la migration. La CFM est un partenaire du Forum national âge et migration et participe activement à ses séances plénières. Le Forum œuvre à l'amélioration de la situation tant sociale que sanitaire des migrantes et migrants âgés en Suisse. Pour ce faire, il mène des activités de relations publiques, d'information, de formation ainsi qu'un travail de fond. Le but est de défendre les intérêts des aînés issus de la migration, de faire valoir leurs droits et de soutenir leur intégration en favorisant leur participation à la vie sociale. Parallèlement, le Forum vise à sensibiliser l'opinion publique, et plus encore les professionnels du domaine de la vieillesse, aux parcours et aux conditions de vie des migrants âgés.





### Comité consultatif : Perspectives – Études

#### Représentation de la CFM :

##### Etienne Piguet et Bettina Looser

L'Union des étudiant-e-s de Suisse UNES est convaincue que l'égalité des chances dans l'accès à la formation supérieure doit également être garantie pour la partie de la population suisse qui a acquis sa formation académique préalable à l'étranger. Afin de mettre l'accent sur cette préoccupation, le projet «Perspectives – Études» a été lancé en 2016. Ce projet a un rayonnement national: un site web contenant des informations complètes sur l'accès aux hautes écoles a été mis en place. Le site s'adresse aux personnes en fuite intéressées par les études ainsi qu'aux accompagnateurs et aux spécialistes. Grâce à ce projet, l'UNES effectue en outre un travail de mise en réseau entre les différents projets de hautes écoles en Suisse ainsi qu'entre les acteurs des domaines de la formation, de la migration et de l'intégration. La CFM est représentée au sein du comité consultatif de ce projet depuis sa création.

### Comité consultatif : INVOST – pré-études d'intégration dans les hautes écoles

#### Représentation de la CFM :

##### Etienne Piguet et Bettina Looser

Avec le programme «INVOST», l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) soutient les hautes écoles spécialisées régionales dans l'ancrage structurel d'offres transitoires pour les personnes qualifiées ayant fui leur pays. L'objectif est de leur permettre d'accéder à une formation correspondant à leur potentiel.

La Hochschule für Technik de la Fachhochschule Nordwestschweiz et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) participent à la phase pilote. Par la suite, le projet sera étendu à d'autres hautes écoles spécialisées. Avec INVOST, l'UNES effectue un travail de mise en réseau, soutient les hautes écoles spécialisées dans leur travail stratégique et encourage l'engagement bénévole des étudiants. À cela s'ajoute un financement initial des mesures d'encouragement et de préparation ainsi que l'accompagnement et l'évaluation des processus. Un comité consultatif, dans lequel la CFM est représentée, accompagne INVOST sur le plan technique, encourage la collaboration interinstitutionnelle et contribue à la multiplication et à la pérennisation des offres.

### Autres comités consultatifs :

#### Représentation de la CFM : Bettina Looser

- Groupe d'accompagnement pour la mise en œuvre du postulat Marti Samira (20.4421) : étude du SEM sur le thème du bien-être de l'enfant dans le cadre du droit d'asile et des étrangers
- Comité consultatif NexSM (Social Media for Migration and Society) : étude transnationale (D/CH/OE) sur la numérisation et la migration
- Comité consultatif du « Conseil de l'avenir » de Pro Futuris (SGG et Unesco Suisse)
- Jury du fonds « Projets des hautes écoles » de perspectives études UNES
- Groupe d'accompagnement pour la mise en œuvre du postulat Mazzone Lisa (22.3397) : étude du SEM sur la naturalisation
- Jury ICI et comité consultatif de l'étude d'accompagnement ICI/Pour-cent culturel Migros
- Comité consultatif du Campus pour la démocratie de la Fondation Dialogue



# Secrétariat

*La CFM est une Commission extraparlamentaire composée de trente membres. Pour accomplir ses tâches, elle dispose d'un secrétariat.*

## Développement de l'organisation et des processus au sein du secrétariat

L'année dernière, sous la direction de Bettina Looser, le secrétariat a procédé à un vaste remaniement organisationnel avec la participation des collaborateurs. Ainsi, les profils et les tâches des collaborateurs scientifiques pour les politiques de migration et d'intégration se sont diversifiés. En parallèle, tous les processus de gestion ont été revus. Ceux-ci font désormais l'objet d'une collaboration interfonctionnelle au sein d'équipes de projet. Les activités de communication et tâches administratives ont été réorganisées et la collaboration avec les Archives fédérales a été intensifiée. Les méthodes de travail au sein du secrétariat ont été globalement adaptées pour favoriser des formes de travail agiles et dans le but de dynamiser les processus d'apprentissage et de développement internes.

Pour toutes les publications de 2023, les produits correspondants ont été repensés. Ceci vaut pour les « recommandations », les « évaluations », les « brochures de programme » en lien avec l'encouragement de l'intégration, le « rapport annuel » et les « publications sur les médias sociaux ». Des préparatifs ont été effectués pour la relance de la communication web prévue à partir de

2024. La mise en place de processus de développement internes exigeants au sein du secrétariat est déjà bien avancée. Diverses étapes, telles que la réorganisation du personnel et des fonctions, la refonte et la relance des programmes d'encouragement à l'intégration, ainsi que la réorganisation des tâches administratives, ont pu être atteintes en 2023.

## Collaborateurs du secrétariat en 2023

Bettina Looser, Pascale Steiner, Byron Dowse, Lisa Marti, Pascal Fendrich, Christian Wyler, Aya Abbas, Elodie Morand, Sibel Opuz, Adrian Sansonnens, Dominique Zehntner



## Membres

*La durée du mandat des membres des commissions extraparlimentaires correspond à la durée de la législature du Conseil national. Il en résulte donc une élection générale tous les quatre ans.*

### **Élection pour le renouvellement intégral pour la nouvelle législature 2024**

---

La Chancellerie fédérale coordonne les travaux de préparation de l'élection générale avec les départements. La conseillère fédérale a pris la décision de proposer un président. Le secrétariat a soutenu l'ensemble de ces travaux.

Lors de sa séance du 22 décembre 2023, le Conseil fédéral a élu la nouvelle Commission et a nommé l'ancien conseiller d'État tessinois Manuele Bertoli comme nouveau président de la CFM.

Dans le cadre de ses fonctions politiques, Manuele Bertoli a beaucoup travaillé sur les questions de migration, en particulier sur la formation des jeunes générations de migrants et leur participation à la société. Il succède à Walter Leimgruber, qui quitte son poste après douze ans de mandat. Manuele Bertoli a proposé à la nouvelle Commission d'élire les membres Johan Rochel et Yvonne Riaño à la vice-présidence. Ils succéderont respectivement à l'actuel vice-président Etienne Piguet, qui se retire après douze ans, et à l'actuelle vice-présidente Elham Manea, qui se retire après quatre ans de mandat.

### Membres de la Commission élus pour 2024–2027 :

Almedom, Veronica  
 Bertoli, Manuele  
 Caldeira Tognola, Ana Isabel  
 Cheva, Sharon  
 Efionayi-Mäder, Denise  
 Galladé, Nicolas  
 Gashi, Hilmi  
 Götzö, Monika  
 Huot, Jean-Claude  
 Houssouba Gisler, Mohomodou  
 Iseni, Bashkim  
 Kläy, Dieter  
 Kovic, Marko  
 Kunz, Thomas  
 Kurt, Ihsan  
 Lanfranchi, Andrea  
 Martynyuk, Olha  
 Meier, Peter  
 Rezende de Sousa, Camila  
 Riaño, Yvonne  
 Rochel, Johan  
 Romano, Marco  
 Sabbadini, Susanna  
 Sajjadi Mäder, Khaleda  
 Schneider, Michael  
 Sivaganesan, Anusooya  
 Tringale, Luisa  
 von Rütte, Barbara  
 Wey, Simon  
 Zaugg, David

### Membres sortants :

Celio-Panzeri, Anna  
 Khalil, Mano  
 Krasniqi Malaj, Albana  
 Leimgruber, Walter  
 Manea, Eltham  
 Mateos, Inès  
 Piguet, Etienne  
 Restivo, Gaetana  
 Sebeledi, Daniela  
 Seidler-Garot, Iris  
 Sigrist, Christoph  
 Simona, Antonio  
 Stolz, Sibylle  
 Tschuor, Mariano  
 Zeckra, Mandy



# Citations tirées des discours de départ

La dernière séance plénière de l'année a aussi été l'occasion de prendre congé de la présidence et des membres sortants de la Commission. Dans ce contexte, les membres sortants ont été invités à faire part de leur rétrospective personnelle quant à leur travail au sein de la Commission et à l'évolution des politiques suisses de migration et d'intégration.

**Migration ist Realität – wie wir sie gestalten, daran werden wir gemessen.**

Mandy Zeckra

**La cittadinanza, attraverso il diritto di voto e di partecipazione politica attiva, garantisce i diritti fondamentali e l'uguaglianza politica: elementi che sono alla base dell'integrazione e della libertà di ogni individuo. Nel dibattito politico svizzero si usa spesso la parola integrazione, ma poi le scelte vanno in tutt'altra direzione.**

Gaia Restivo

**Ich habe gelernt, dass die Integrations- und die Migrationspolitik nicht nur rein politische Angelegenheiten sind, sondern vor allem menschliche Herausforderungen, die Empathie, Verständnis und eine langfristige Vision erfordern. Die Schaffung einer inklusiven Gesellschaft braucht gemeinsame Anstrengungen in vielerlei Hinsicht.**

Anna Celio Panzeri

**Es geht in unserer Arbeit immer um die Würde jedes Menschen und allen Lebens, nicht um deren Wert, Bewertung oder gar Abwertung. Wahr ist, dass jedem Menschen gleiche Würde in unterschiedlicher Prägung von Kultur, Religion und Lebensgestaltung zukommt. Warum? Jeder Mensch ist geburtlich, jeder Mensch ist sterblich. Wir alle leben in Migration, kommen von woher und gehen wohin.**

Christoph Sigrist

**Integration ist und bleibt eine gesamtgesellschaftliche Aufgabe. Die Leistungen der einzelnen Zugewanderten sowie der Engagierten, ob mit oder ohne Migrationserfahrung, sind riesig. Wir – und damit meine ich Einzelpersonen, Zivilgesellschaft, Unternehmen, staatliche Stellen – wir fördern die Chancengerechtigkeit aller Menschen durch die Anerkennung und Stärkung der Ressourcen der Einzelnen und durch den Abbau von Zugangshürden.**

Sybille Stolz

**En tant que Suisse, je crois aux valeurs d'accueil et d'humanisme de la Suisse. En tant que professionnelle, je constate sa force de transformation continue, ses besoins constants de se construire avec de la main-d'œuvre et des intelligences mixtes.**

Albana Krasniqi-Malaj

**Der grundsätzliche Widerspruch besteht darin, dass wir in der Schweiz einerseits Arbeits- und Fachkräfte brauchen – und uns diese auch holen. Wir befeuern seit über 60 Jahren damit ein intaktes, wirtschaftlich erfolgreiches, landesweites Businessmodell. Andererseits denken wir ständig darüber nach, wie wir Migration begrenzen wollen oder wie wir zumindest ein Zweiklassensystem aufrechterhalten können, das Migrantinnen nicht die gleichen Rechte zugesteht.**

Inés Mateos

**Migration kann nur erfolgreich sein, wenn alle Akteurinnen und Akteure zusammen an einem Strang ziehen. Und das wiederum kann nur funktionieren, wenn man alle Seiten in die Diskussion einbezieht und ernst nimmt. Auch die, deren Meinungen für uns nicht nachvollziehbar sind und uns nicht genehm erscheinen.**

Iris Seidler Graf





## Impressum

---

### Éditrice

Commission fédérale des migrations CFM  
Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern  
ekm@ekm.admin.ch

### Rédaction

Bettina Looser, Pascale Steiner, Lisa Marti,  
Pascal Fendrich

### Graphisme

by Attitude AG, Visp

### Copyright photos

Christina Baeriswyl : page de couverture, pages 11, 12, 13, 17, dernière page ; Les sujets des pages 11, 13 et 17 ont été développés à l'origine pour le Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes (FIZ Fachstelle Frauenhandel und Frauenmigration).

Cecilia Bozzoli : page 16

Yoshiko Kusano : pages 3, 5, 6, 7, 8 / 9, 14, 18, 19, 21, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 39

Kooni : page 10

Keystone-SDA (Frederic Cirou) : page 15

Daniel Sutter : page 25

Alex Uehlinger : pages 22, 23, 24, 26

